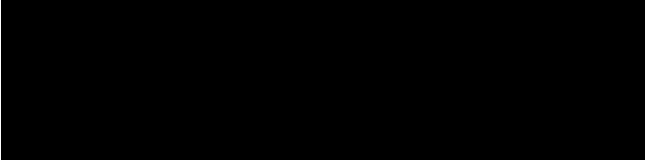


Direction de l'accès à l'information et  
de la propriété intellectuelle

PAR COURRIEL

Québec, le 27 août 2024



**Objet : Demande d'accès aux documents**  
**N/Réf. : 1847 00/2024-2025.250**

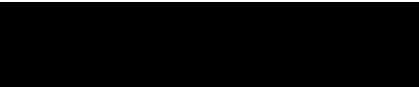


Nous donnons suite à votre demande d'accès aux documents, reçue le 9 août dernier, visant à obtenir le plan de transformation numérique du ministère de la Santé et des Services sociaux.

Vous trouverez ci-joint le document répondant au libellé de votre demande ainsi que l'avis de recours prescrit par l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1)*.

Veuillez agréer, , l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice par intérim,



Annie Larivière

p. j 2